

Commission des pétitions

Date : 31 octobre 2016

Service : Agenda 21- Ville durable

Sujet : **P-362** Pétition du 27 septembre 2016 « Pour la survie des manifestations La ville est à vous dans nos quartiers : quel quartier doit mourir ? »

Question :

Un membre de la commission souhaite recevoir le détail des coûts de la manifestation

Réponse :

Les coûts directs de la manifestation *La ville est à vous* sont publiés chaque année dans la brochure des Comptes par politique publique et rapport de gestion du Conseil administratif.

En 2015, les coûts pour 23 jours de manifestation dans 11 quartiers ont été les suivants :

| | Personnel | Véhicules /engins | Matériel | Locaux, salles et domaines publics | Total des coûts internes | Achats biens et services | Total des coûts |
|-------------------------|-----------|-------------------|----------|------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------|
| Total des coûts directs | 338'081 | 14'600 | 208'928 | - | 561'609 | 43'795 | 605'404 |

Personnel

Ces coûts représentent le salaire et les charges sociales pour :

2 ETP : 1 coordinatrice de manifestation à 70%, 2 assistants de coordination de manifestation, respectivement à 50% et 80%

2 personnes en auxiliaire : 1 assistant de coordination de janvier à décembre 2015 et 1 adjoint de terrain d'août à septembre.

Véhicules / engins

Le montant indiqué correspond à la mise à disposition d'un camion par l'unité de gestion des véhicules (UGV- DEUS) et aux coûts de location de véhicules « Mobility » pour le transport du matériel lors des manifestations, de mai 2015 à octobre 2015.

Matériel

Le montant indiqué correspond aux coûts totaux des prestations suivantes fournies par différents services municipaux à savoir :

Nomades et scènes mobiles (DCS-SEC)
Commande et poses des panneaux (DEUS -SEEP)
Location de matériel de fête (DEUS-LOM)
Boîte à Boulot (DEUS-LOM)
Benne traitement déchets (DEUS-LOM)
Toilettes (DEUS- LOM)
Prêt bus (DEUS-LOM)
Location d'arbustes et plantes (DEUS-SEVE)

Pour le détail, voir annexe a.

Achats biens et services

Il s'agit des coûts pris en charge par le service Agenda 21-ville durable, cellule de La ville est à vous, sur les lignes 31.

Il s'agit principalement de dépenses liées à la logistique (gobelets réutilisables ; extincteurs, back-line, location de matériels manquant, recup, suisa,etc.), à la sécurité (Securitas, radio et natel de service) et à la coordination des séances de préparation et de bilan.

Pour le détail, voir annexe b.

Le montant total de la subvention attribuée aux comités organisateurs de la fête est de **CHF 190'700.-**.

Ce montant est réparti entre tous les comités, sur une base moyenne de CHF 18'000.- pour deux jours de manifestation.

Cette subvention sert à prendre en charge des dépenses liées aux postes suivants :

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| Animation et programmation culturelle | 50-55% |
| Logistique et sécurité | environ 20% |
| Mobilisation quartier et bénévolat | environ 15 % |
| Communication | environ 5% |
| Frais administratifs | environ 5% |

Annexes mentionnées

Genève, le 15 novembre 2016